

Une vision élargie

PLAN NORD-AMÉRICAIN
DE GESTION DE
LA SAUVAGINE

Aperçu canadien



*North American Waterfowl
Management Plan*

*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*

*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas de Norteamérica*

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 500 088

SCF 0227

Ce livret présente le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) au Canada. Dans la mise à jour de 1998 du Plan, *Une vision élargie*, les partenaires du Canada, des États-Unis et du Mexique exposent la vision d'une nouvelle ère de conservation des espèces sauvages.

© Canards illimités Canada



Bécassins roux

Des milliers de partenaires représentant divers intérêts canadiens, américains et mexicains ont investi plus de 1,5 milliard de dollars américains pour préserver plus de deux millions d'hectares d'écosystèmes de terres humides... nous aidant par le fait même à conserver la riche diversité biologique de l'Amérique du Nord. *Mise à jour 1998*

Pélican blanc



© Canards illimités Canada/Brian Wolfstiel



L'héritage de conservation du Plan

Les oiseaux aquatiques sont connus pour leurs envolées spectaculaires. Mais, pour survivre, les canards, les oies et les cygnes dépendent de nombreux habitats. Les terres humides, les littoraux, les prairies et les forêts sont des aires de nidification, de repos et d'hivernage essentielles.

Depuis la colonisation, bon nombre de ces habitats ont disparu ou se sont détériorés. Au Canada, dans les régions à forte densité de population, l'activité humaine a causé un déclin de 65 à 80 p. 100 des terres humides. Dans les années 1980, alors que la sécheresse ravageait les Prairies, les populations de sauvagine ont connu une chute considérable.

En 1986, une opération de secours a pris son envol. Le Canada et les États-Unis ont inauguré le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, le plus ambitieux plan de conservation à l'échelle continentale jamais entrepris. Lorsque le Mexique s'est joint, en 1994, le Plan a élargi ses horizons. En vertu de ce Plan, des centaines d'organismes ont adopté une nouvelle approche en matière de conservation. Ils

«Au Canada, nous avons la chance de régler la plupart des problèmes de détérioration des habitats et de disparition des espèces avant que l'on en arrive au point de non-retour.»

J. A. (Sandy) Burnett

Sarcelle cannelle



«Je considère la faune comme l'anneau d'une chaîne... si l'on enlève un anneau, la chaîne se brise.» Bob Drury, éleveur de bétail de l'Alberta

ont formé des partenariats régionaux, appelés plans conjoints, pour atteindre des objectifs biologiques de conservation des habitats au niveau du paysage. Cette approche et ses réalisations sont aujourd'hui l'héritage de conservation du Plan.

Et, cet héritage est rentable. Au Canada, les partenaires du Plan ont conservé plus de 650 000 hectares d'habitats de terres humides, de littoraux, de prairies et de régions boisées. Ces initiatives complètent les politiques publiques, qui sont de plus en plus axées sur la conservation, et s'ajoutent aux effets bénéfiques des précipitations plus importantes des dernières années.

Résultat : un grand nombre de populations de canards, d'oies et de cygnes ont connu une remontée impressionnante.

Mise à jour de
1998 du Plan

Mise à jour de
1998 du Plan

La vision élargie du Plan

Depuis 1986, le contexte de la conservation de la sauvagine a connu d'importants changements. Aujourd'hui, les partenaires du Plan intègrent non seulement leurs initiatives aux intérêts sociaux et économiques, mais aussi aux priorités en matière de conservation de la faune. Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, la Mise à jour du Plan 1998 propose trois visions d'avenir :

Renforcement du fondement biologique : le fondement biologique relie les objectifs du Plan sur la population continentale de sauvagine à ses stratégies de conservation régionales et dépend d'une compréhension de la façon dont les conditions du paysage affectent l'abondance de la sauvagine. Les partenaires du plan renforceront ce fondement par un processus systématique de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.



© Camacis illimités Canada

Parade nuptiale du Grèbe élégant



© Camacis illimités Canada

Amélioration de la conservation du paysage : l'approche du paysage pour la gestion de l'habitat cherche à équilibrer les objectifs de conservation et les objectifs socio-économiques dans une région. Les partenaires du plan définiront les conditions du paysage nécessaires pour maintenir la sauvagine et aider d'autres espèces des terres humides. Ils participeront aussi à l'élaboration des programmes de conservation qui ont les meilleurs effets sur la santé écologique de ces paysages.

«Il y a dix ans, les gens considéraient la sauvagine comme une nuisance, mais aujourd'hui, ils la voient comme un avantage économique parce qu'à chaque printemps, de 50 000 à 60 000 visiteurs viennent voir ce projet (Baie-du-Fèbvre)»

Louis Gagné, président, Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du Lac St-Pierre

Élargissement de la portée des partenariats : le succès du plan repose sur des intérêts divers créant et maintenant des relations assez souples pour inventer de nouveaux moyens d'assurer la conservation de la sauvagine. Les partenaires du plan collaboreront à d'autres initiatives de conservation, particulièrement les initiatives visant les oiseaux migrateurs, et façonneront des partenariats élargis, avec d'autres secteurs et communautés, dans une recherche collective en vue d'une utilisation durable des paysages.

Mise à jour de
1998 du Plan

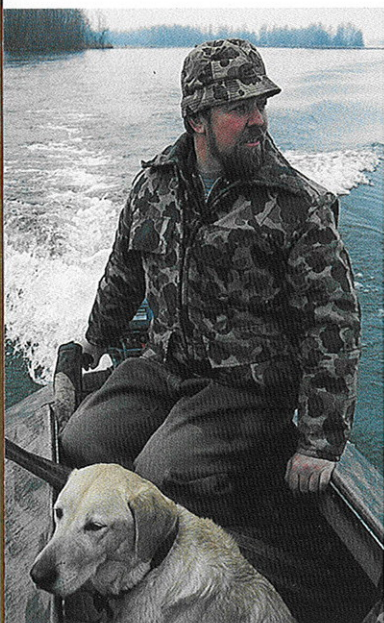
Les avantages multiples du Plan

Les répercussions du Plan se font sentir au-delà de la sauvagine. Ses projets d'amélioration des habitats profitent aux amphibiens, aux reptiles, aux poissons, aux mammifères et aux plantes, de même qu'à des espèces menacées comme le Pluvier siffleur et la Grue blanche. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'initiative nationale visant à rétablir la biodiversité, un engagement pris par le Canada en vertu de la Convention sur la diversité biologique de 1992.

Le Plan assure un rétablissement sans pareil des espèces sauvages. Son approche internationale fondée sur les partenariats est devenue un modèle à suivre en matière de conservation des espèces sauvages. En alliant les priorités de conservation aux préoccupations sociales et économiques, le Plan constitue un exemple concret de développement durable.

«De nombreux secteurs économiques au Canada, aux États-Unis et au Mexique... profitent tous des avantages considérables qui découlent de la présence de populations nord-américaines bien portantes d'oiseaux migrateurs. En Amérique du Nord, plus de 60 millions de personnes observent les oiseaux migrateurs et les 3,2 millions de chasseurs créent, annuellement, une activité économique équivalant à plus de 20 milliards de dollars américains.»

Mise à jour 1998



© Canards illimités Canada

Mise à jour de
1998 du Plan



Pluvier siffleur

En reconstituant les habitats de la sauvagine, y compris la transformation de terres agricoles en des champs où poussent des espèces indigènes d'herbe, le Plan exemplifie l'utilisation durable des ressources biologiques du Canada.

La Stratégie canadienne de la biodiversité



Un Plan pour le siècle à venir

À l'aube d'un nouveau siècle, les partenaires du Plan sont prêts à relever de nombreux défis. Les initiatives de conservation doivent composer avec la croissance soutenue de la population mondiale, l'augmentation de la demande pour la production agricole et le désir sans limite d'un meilleur niveau de vie. La protection des populations fauniques signifie l'adaptation continue à ces réalités.

À l'avenir, les partenaires du Plan élargiront leurs alliances par des initiatives en matière de conservation à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils continueront de reconnaître le rôle de plus en plus essentiel que jouent les propriétaires fonciers de même que les collectivités rurales et autochtones, dans la gestion des habitats des oiseaux migrateurs. Dans le nouveau millénaire, les partenaires élargiront leur vision en s'appuyant sur l'héritage. En effet, le Plan jouera un rôle crucial dans la conservation de la faune, partout sur le continent, pendant une bonne partie du XXI^e siècle.

«Il est essentiel de protéger les marais qui restent et de rétablir ceux qui ont été détruits par l'activité humaine afin de compenser les pertes qui se sont produites au cours des dernières années. Il reste encore beaucoup à faire.» *Patrick Plante, Canards illimités Canada*

Troglodyte des marais



«L'héritage du Plan au cours de ses 12 premières années – la mise en oeuvre d'une conservation fondée sur la biologie, par le biais de partenariats innovateurs, dans des paysages de première importance – a changé l'approche en matière de conservation de la faune et non seulement de la sauvagine.» *Mise à jour du Plan 1998*

«Nous avons la chance de jouer un rôle dans un événement aux proportions gigantesques qui se déroule à l'échelle du continent le plus privilégié au monde... Nous avons la possibilité de reconstituer les habitats et de préparer le terrain pour le retour des grandes volées de sauvagine, des oiseaux chanteurs et des habitants des marais de toutes sortes.»

Richard Goulden



© Canards illimités Canada

Canard noir

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la mise à jour de 1998 en communiquant avec :



**Bureau de la mise en oeuvre
du PNAGS**

Direction de la conservation
de la faune

Service canadien de la faune
Environnement Canada

Place Vincent Massey, 3^e étage
351, boulevard St-Joseph
Hull (Québec)
Canada K1A 0H3

Téléphone : (819) 997-2392
Télécopieur : (819) 994-4445
Courriel : nawmp@ec.gc.ca